

Recette pour la préparation d'une couleur d'apprêt

Autor(en): **Diebold, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1956)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-625244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Peinture à la détrempe

On nomme ainsi une technique utilisant des émulsions. Les émulsions, les suspensions, le brouillard, la fumée, sont tous des cas spéciaux de fins mélanges de matières ne se dissolvant pas l'une dans l'autre. On les désigne aujourd'hui sous le terme général de «dispersions». Une émulsion est d'ordinaire le mélange de deux liquides ne se dissolvant pas l'un dans l'autre par ex. l'huile et l'eau, mais pouvant contenir chacun des matières dissoutes par eux. Exemple: le jaune d'œuf contenant d'une part de l'huile d'œuf avec des corps gras qui y sont dissous, d'autre part de l'eau avec de l'albumine et d'autres substances solubles dans l'eau. Au lieu d'eau et d'albumine on utilise depuis des siècles de l'eau mélangée de colle, d'amidon, de caséine, de dextrine, de sucre, de miel, de savon, de toutes sortes de sucres végétaux, etc. Il en a été ainsi jusqu'à ce jour sauf qu'aujourd'hui on dispose en plus de produits plus récents tels que de substances aux propriétés détersives et mouillantes, de dérivés de cellulose, de pectine et d'autres produits chimiques. Précédemment déjà l'huile d'œuf fut tout ou partiellement remplacée par de l'huile de lin ou d'autres huiles oxydables, des résines balsamiques, des cires et des corps gras auxquels on ajouta diverses essences volatiles ou semi-volatiles. On utilise aujourd'hui aussi des substances synthétiques grasses, résineuses ou oléagineuses, les résines synthétiques dont il existe des milliers de sortes, éventuellement avec adjonction de produits synthétiques oléagineux. Ce sont là des mélanges susceptibles de combinaisons d'un nombre incalculable, analogues aux émulsions à la détrempe bien connues des peintres et qui deviennent des couleurs à la détrempe par adjonction de colorants; on les dénomme aujourd'hui plus volontiers couleurs à base de dispersions, ce qui fait plus scientifique. Pour le peintre, la désignation «détrempe synthétique» serait plus compréhensible.

Qui dit détrempe, dit jaune d'œuf, seul liant au monde dont on connaisse à peu près le caractère en peinture car les poules, comme les abeilles, sont de très consciencieux fabricants de liants; elles s'en tiennent à une recette ayant fait ses preuves et ne changent pas à tout instant de procédé. Si un artiste a utilisé du jaune d'œuf il y a 400 ans, nous savons aujourd'hui ce que c'était mais s'il préparait lui-même ses émulsions et même s'il prit soin d'en noter exactement les proportions, nous ne savons pas avec certitude aujourd'hui ce qu'elles étaient vu que nous ignorons la qualité des matières utilisées et les tours de main de leur auteur, facteurs indispensables à un jugement de leurs qualités. Le jaune d'œuf judicieusement employé est un liant de 1er ordre, mais peu de peintres savent s'ils l'emploient judicieusement. L'affaire est des plus complexes et reste une question de chance sans de grandes connaissances ou un tranquillité d'âme moyennageuse.

Les couleurs à base de dispersions ainsi que les couleurs synthétiques à la détrempe sont aujourd'hui fabriquées et utilisées depuis une vingtaine d'années dans la plupart des pays civilisés car elles sont des vernis de bâtiment de premier plan et dépassent de loin les couleurs utilisées jusqu'ici. Quiconque les a utilisées pour vernir des meubles, des cadres ou des maisons en a été ravi et ne désire pas autre chose, ce que l'on comprendra aisément. Il est compréhensible aussi que des artistes-peintres aient recours à ces produits, rien n'étant pour

eux plus fâcheux que d'avoir à se débattre avec des questions techniques; celles-ci précisément, sont minimes avec ces couleurs. Si l'on mélange aux émulsions synthétiques des colorants actuels, résistant à la lumière, ces vernis résisteront probablement, eux aussi, à la lumière.

Quand aux émulsions synthétiques en tant que liants, elles ont été constamment améliorées et continuent à l'être. Chaque année on découvre au moins un nouveau produit synthétique qui, à l'essai, se révèle propre à être utilisé comme liant. Si jamais il se révélait qu'un liant fabriqué de main d'homme peut résister aux effets du temps sans se réduire en poudre, on peut attendre que ce sera l'un ou l'autre des produits synthétiques, actuels ou futurs. Mais c'est ce que l'on ne sait pas aujourd'hui car aucun des procédés artificiels de vieillissement n'a permis de conclusion valable quant à la durabilité, dans des circonstances naturelles, des liants. Dans cent ans on en saura davantage; jusqu'alors — patience. L'artiste peintre utilisant à ses propres risques ou à ceux de son commettant des couleurs synthétiques à la détrempe devrait tout au moins s'enquérir auprès de la fabrique de la composition de ses couleurs, en noter le mode d'emploi et le déposer en lieu sûr afin que dans cent ans, on ne doive pas déclarer à nouveau que le jaune d'œuf est le seul liant à la détrempe sur lequel on soit vraiment bien renseigné.

(Version française A. D.)

F. Diebold

Recette pour la préparation d'une couleur d'apprêt

I. Préparation d'une solution de caséine «K»

- 1 l. d'eau chaude (pas bouillante) dans un récipient de 2 l.
- 170 gr. de caséine pure d'acide lactique (de celle qui ne se dissout pas dans l'eau mais gonfle et non pas de celle préparée à la chaux)
- 17 gr. ou cm³ de solution ammoniacale à 24 % que l'on obtient dans le commerce. (D'une solution plus faible il faudrait prendre proportionnellement davantage.)
- 5 gr. methylum paraoxybenzoicum (poudre blanche conservatrice).

Verser la caséine d'un jet ininterrompu dans l'eau chaude en remuant énergiquement avec une spatule. (En agissant trop lentement la caséine gonflera prématurément ce qui rend le remuage inutilement plus difficile.) Après avoir versé toute la caséine ajouter, tout en remuant, la totalité de la solution ammoniacale ce qui rendra la solution liquide et claire. Pour terminer ajouter lentement la poudre blanche conservatrice tout en remuant jusqu'à ce que tout soit dissous. Laisser refroidir. Cette solution «K» peut être mise en bouteilles et se conservera indéfiniment.

II. Préparation d'un apprêt blanc

Mettre 1 kg. de dioxyde de titane (éviter les mélanges de craie, plâtre ou blanc fixe) dans un récipient d'environ 3 l. et remuer en ajoutant de l'eau (*en aucun cas plus d'un l.*) pour obtenir une bouillie épaisse et homogène. Ajouter, en remuant, 700 gr. de la solution «K». Après que le tout soit devenu liquide, ajouter très lentement, tout en remuant, 300 cm³ ou gr. d'alcool (alcool à polir ou à brûler). Si l'on veut obtenir un apprêt plus liquide, augmenter la quantité d'alcool mais pas au delà de 500 gr. en tout. L'apprêt ainsi terminé peut être mis en bouteilles et conservé à volonté. Agiter avant l'usage. On peut y ajouter des colorants. Une seule couche doit suffire pour les fonds.

(Version française A. D.)

F. Diebold

Neue Sektionsvorstände

B E R N

Präsident: Hubert Ernest, Maler, Bern
Vize-Präsident: Ciolina Tonio, Maler, Bern
Kassier: Wälti Emil, Notar, Passivmitgl., Bern
1. Sekretär: Stein Peter, Maler, Muri/BE
2. Sekretär: Thalmann Peter, Maler, Wabern/BE
Archivar: Brignoni Serge, Maler Bern
Protokollführer: Schwarzenbach Hans, Maler, Bern
Beisitzer: Müllegg Alexander, Maler, Bern
Fueter Max, Bildhauer, Bern
Bieri Carl, Maler, Bern
Tschabold R., Maler, Steffisburg/BE

S.T. G A L L E N

Präsident: Werner Weiskönig, Maler
Felsenstraße 36a, St. Gallen
Vizepräsident: Karl Peterli, Maler, Wil
Aktuar: Willi Koch, Maler
Hinterlauben 6, St. Gallen
Kassier: Walter Vogel, Maler
Kleinbergstraße 3, St. Gallen
Beisitzer: Hans Stettbacher, Maler
Leonhardstraße 12, St. Gallen
Walter Burger, Maler
St. Jakobstraße 97, St. Gallen
Oskar Müller, Architekt
Kl. Gallusberg, Mörschwil

Z Ü R I C H

Präsident: Rüegg Albert, Maler und Graphiker
Rebbergstraße 43, Zürich 49
Vizepräsident: Egender Karl, Architekt
Schlüsselgasse 6, Zürich 1
1. Aktuar: Mehr Emil, Maler
Limmattalstraße 280, Zürich 49
2. Aktuar: Guggenbühl Walter, Maler
Ebelstraße 11, Zürich 32
Quästor: Bär Werner, Bildhauer
Spiegelhofstraße 45, Zürich 32
Beisitzer: Teucher Otto, Maler und Bildhauer
Wuhrstraße 8, Zürich 3
Fischer Franz, Bildhauer
Allenmoosstraße 91, Zürich 57
Jacob Emanuel, Maler
Burgweg 12, Zürich 8

Wettbewerb zur Gewinnung eines Werbeplakates für den Frauenhilfsdienst

Das Preisgericht dieses Wettbewerbs, der allen Schweizer Künstlern offenstand, tagte am 27. März 1956 in Bern. Zur Beurteilung lagen ihm im ganzen 103 Einsendungen vor. Es unterbreitete dem Eidg. Departement des Innern zuhanden der Generalstabsabteilung folgende Anträge:

1. Rang, vorgesehen für die Ausführung:
Edi H a u r i, Basel
2. Rang: Georg R i m e n s b e r g e r, Uzwil/SG
3. Rang ex aequo:
Dorli H o f m a n n, Philadelphia/USA
Marcel W y s s, Bern
Celestino P i a t t i, Basel

Bern, 6. April 1956

Eidg. Departement des Innern

Concours pour une affiche de propaganda en faveur du service complémentaire féminin

Le jury de ce concours, auquel tous les artistes suisses étaient admis à prendre part, a siégé à Berne, le 27 mars 1956. Il avait à juger en tout 103 envois, et a soumis au département fédéral de l'intérieur, à l'intention du service de l'état major général, les propositions suivantes:

1er rang, prévu pour l'exécution: Edi H a u r i, à Bâle

2me rang: Georg R i m e n s b e r g e r, à Uzwil/SG

3me rang ex aequo:

Dorli H o f m a n n, à Philadelphia/USA

Marcel W y s s, à Berne

Celestino P i a t t i, à Bâle

Berne, le 6 avril 1956.

Département fédéral de l'intérieur

Schweizer Künstlerkalender

Die Polygraphische Gesellschaft Laupen (Bern) hat für ihren Kunstkalender 1956 Werke der Kollegen Oberli, Meisser, Christ, Meyer, Schenker, Wenk, Plattner, Weiss, Waser und P. Burckhardt zur Reproduktion gewählt, und zwar vorwiegend Aquarelle, was dem Kalender den Reiz besonderer Frische verleiht. Bei diesem Anlaß hat sie wie alljährlich unserer Unterstützungskasse 500 Franken gespendet, wofür wir uns ihr zu herzlichem Dank verpflichtet fühlen.

K. P.

Calendrier d'art suisse

La Société polygraphique de Laupen (Berne) a choisi, pour être reproduites dans son calendrier d'art suisse 1956, des œuvres de nos collègues Oberli, Meisser, Christ, Meyer, Schenker, Wenk, Plattner, Weiss, Waser et P. Burckhardt, en majorité des aquarelles qui donnent au calendrier une fraîcheur toute particulière. A cette occasion et comme les années précédentes, la Société polygraphique a fait don à notre caisse de secours de fr. 500.—. Nous lui sommes profondément reconnaissants de sa générosité.

K. P.